

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02913

Numéro SIREN : 813 126 729

Nom ou dénomination : EBH

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 17728

EBH

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3 831 135 €

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 21 RUE HENRI ET ANTOINE MAURRAS

813 126 729 RCS MARSEILLE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

« TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 1 987 013,71 euros, de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------------|----------------|
| – Distribution de dividendes : | 380 000,00 € |
| – Report à nouveau : | 1 607 013,71 € |

Total :	1 987 013,71 €
---------	----------------

Le dividende par part s'élèvera ainsi à environ 164,50 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux, sous déduction des prélèvements à la source pour les personnes physiques.

Il est précisé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire au taux unique (PFU) de 12,8 % applicable de plein droit sauf option globale du contribuable pour le barème progressif.

En revanche, les modalités d'imposition en deux temps sont maintenues : (1) Acompte prélevé à la source puis (2) imposition définitive liquidée dans le cadre de la déclaration de revenus.

Ce prélèvement de 12,8 % constitue donc un acompte d'impôt sur le revenu imputable sur l'impôt dû l'année suivante.

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuable soumis à imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède celle du versement.

En outre, les dividendes versés à des personnes physiques sont soumis aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %.

Ces prélèvements sont déclarés et payés par la société en même temps que le prélèvement à la source de 12,8 %, au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

<i>Exercices</i>	<i>Dividende par part</i>	<i>Abattement</i>	<i>Montant éligible à l'abattement</i>
31 décembre 2021	100 €	40 %	231 000 €
31 décembre 2020	100 €	40 %	231 000 €
31 décembre 2019	15 €	40 %	34 650 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

Extrait certifié conforme
Monsieur Emmanuel BARET
Gérant



Emmanuel BARET

✓ Certified by // yousign

POUVOIR SPECIAL POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE FORMALITES

LE SOUSSIGNE :

Nom, prénom : Monsieur Emmanuel BARET

Dénomination : EBH

N°RCS : 813 126 729 RCS MARSEILLE

Siège social : MARSEILLE (13016), 21 Rue Henri et Antoine Maurras

Qualité : Gérant

CONSTITUE PAR LES PRESENTES POUR SON MANDATAIRE SPECIAL, ENSEMBLE OU SEPAREMENT, AVEC FACULTE DE DELEGUER :

- La société MONET AVOCATS, SELARL au capital de 5 000 € dont le siège social est à LYON (69006), 114 Rue Vendôme, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 910 977 982, représentée par Maître Manuel GUINET en sa qualité de gérant,
- Maître Manuel GUINET,

A l'effet d'accomplir dans les conditions qu'il ou elle appréciera, pour le compte de la société, toutes démarches et formalités nécessaires auprès de tous greffes, tribunaux et tous autres organismes publics ou privés, notamment :

- procéder à toutes formalités d'enregistrement et à tous dépôts de pièces,
- signer tous imprimés, déclarations, extraits ou actes,
- signer toute(s) déclaration(s) de bénéficiaire effectif (L. 561-46, R. 561-55 et suivants du code monétaire et financier)
- faire paraître tous avis dans tous journaux d'annonces légales,
- certifier conforme à l'original tout extrait, acte ou document,
- et, généralement, faire le nécessaire.

Signature :

Fait à MARSEILLE, le 30 juin 2023, en un (1) exemplaire original électronique.

Monsieur Emmanuel BARET
Gérant

CERTIFIÉE CONFORME

Emmanuel BARET

✓ Certified by yousign

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
MARSEILLE

2 Rue Emile Pollak
13006 MARSEILLE

LYON, le 03 octobre 2023

Objet : EBH

Dépôt des comptes clos le 31 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe du tribunal de commerce les documents suivants, en un exemplaire, à savoir

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- La résolution d'affectation du résultat adoptée par l'assemblée générale en date du 30 juin 2023,
- Le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un chèque de 45,02 € en règlement de cette formalité.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Manuel GUINET
Avocat associé

Fabrice RABATTU

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

« EBH »

Société à responsabilité limitée au capital de 3 831 135 Euros

Siège social : 21, rue Antoine Maurras
13016 Marseille

RCS Marseille : 813 126 729

RAPPORT ANNUEL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale le 13 mars 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EBH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENTS DE L'OPINION AVEC RESERVE

Réserve pour limitation

Les titres d'acquisitions figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou de souscription. Pour les titres de participation, les créances rattachées et les prêts une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est supérieure à leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée en fonction de l'évaluation du patrimoine de la société de sa rentabilité estimée, en tenant compte le cas échéant de ses perspectives de croissance. Les participations de la société EBH dans les sociétés Univerpool et Rayon Bleu sont en début activité ou connaissent une restructuration profonde, l'analyse des résultats prévisionnels et donc l'évaluation des titres de ces sociétés nous semble particulièrement délicat. Nous ne sommes pas en capacité de porter une opinion sur la fiabilité des données transmises, les réalisations étant susceptibles de différer de manière significative des données prévisionnelles utilisées. Cette limitation est renforcée au cas d'espèce par le caractère illiquide des actifs financiers. Le montant des actifs inscrit au bilan d'EBH au 31/12/2022 au titre des sociétés Rayon Bleu et UNIVERPOOL s'élève à 3 100 426 €.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondements de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Gérant d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalie significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Gérant d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

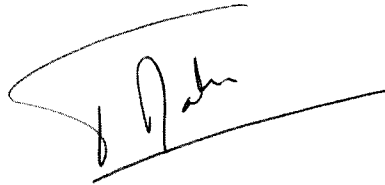
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 10 juin 2023



Fabrice RABATTU

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie Régionale

D'Aix-en-Provence

Annexe

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2022			31/12/2021
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 119 932

1 041 643

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 831 135	2 310 000
	RESERVES		
	Réserve légale	231 000	231 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		203 000
	Autres réserves		
	Report à nouveau	99	568 163
	Résultat de l'exercice	1 987 014	981 071
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	6 049 248	4 293 234
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 880 465	929 186
	Emprunts et dettes financières divers (3)	876 473	1 564 454
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 109	5 246
	Dettes fiscales et sociales	51 785	94 439
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 694	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 841 525	2 593 326
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 890 773	6 886 560
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 987 013,71	981 071,23
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 317 284	717 187
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	468 704	60 000	528 704	381 350
	Montant net du chiffre d'affaires	468 704	60 000	528 704	381 350
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			4	6
Total des produits d'exploitation (1)				528 708	381 356
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			296 613	103 733
	Impôts, taxes et versements assimilés			15 842	25 661
	Salaires et traitements			201 452	141 822
	Charges sociales du personnel			16 171	6 185
	Cotisations personnelles de l'exploitant			36 505	30 657
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			3 318	1 028
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			5	5
Total des charges d'exploitation (2)				569 906	309 091
RESULTAT D'EXPLOITATION				(41 198)	72 265

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(41 198)	72 265
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	2 035 647	386 761
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	76 884	20 819
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	12	6
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 112 543	407 586
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	52 606	28 524
	Différences négatives de change	2 802	4
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		55 408	28 528
RESULTAT FINANCIER		2 057 136	379 058
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 015 938	451 323
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	9 500	1 161 866
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	9 500	1 161 866
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 000	389
	Sur opérations en capital	9 500	613 755
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	16 500	614 144
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(7 000)	547 722
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		21 924	17 974
TOTAL DES PRODUITS		2 650 752	1 950 807
TOTAL DES CHARGES		663 738	969 736
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 987 014	981 071

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 8 890 773 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 650 752 euros et un total **charges** de 663 738 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 1 987 014 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 729					1 729
	Instal., agencement, aménagement divers	4 731					4 731
	Matériel de transport			6 904			6 904
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 620		1 172			4 792
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			150 858		14 507	136 351
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 081		158 933		14 507	154 507

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 996 345		366 288		133 242	4 229 390
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	532 619		62 500		17 619	577 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 528 964		428 788		150 861	4 806 890

TOTAL		4 539 045		587 721		165 368	4 961 397
--------------	--	------------------	--	----------------	--	----------------	------------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 729			1 729
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 540	473		4 013
	Matériel de transport		2 071		2 071
	Matériel de bureau, mobilier	2 863	773		3 636
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 132	3 318		11 450
TOTAL		8 132	3 318		11 450

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	542 432	542 432	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	577 500	577 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	108 200	108 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 857	14 857	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	3 472 007	3 472 007	
	Débiteurs divers	21 194	21 194	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		4 736 190	4 736 190	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 880 465	356 223	1 263 825	260 417
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 109	21 109		
	Personnel et comptes rattachés	2 330	2 330		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 844	22 844		
	Impôts sur les bénéfices	4 641	4 641		
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 986	20 986		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	984	984		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 694	11 694		
	Groupe et associés	876 473	876 473		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 841 525	1 317 284	1 263 825	260 417
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		301 746			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		120 575			

EBH

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3 831 135 €

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 21 RUE HENRI ET ANTOINE MAURRAS

813 126 729 RCS MARSEILLE

COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Copie certifiée conforme
Monsieur Emmanuel BARET
Gérant



✓ Certified by yousign

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. EBH		21 rue Henri et Antoine Maurra		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		13016 MARSEILLE				
SIRET		8 1 3 1 2 6 7 2 9 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le 31122022		
				Exercice N-1 clos le 31122021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	154 507	030	11 450	
	Immobilisations financières* (1)	040	4 806 890	042	4 806 890	
	Total I (5)	044	4 961 397	048	11 450	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	108 200	070	108 200
			072	3 508 058	074	3 508 058
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	324 568	086	324 568	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	3 940 826	098	3 940 826	
	Total général (I + II)	110	8 902 223	112	11 450	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 831 135	120	2 310 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126	231 000	126	231 000	
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	203 000	
	Report à nouveau	134	99	134	568 163	
	Résultat de l'exercice	136	1 987 014	136	981 071	
	Subventions d'investissement	137		137		
	Provisions réglementées	140		140		
	Total I	142	6 049 248	142	4 293 234	
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	2 636 363	156	2 489 360	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	21 109	166	5 246	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	120 575	172	98 719	
	Produits constatés d'avance	174		174		
Total III	176	2 841 525	176	2 593 326		
Total général (I + II + III)	180	8 902 223	180	6 886 560		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 119 932	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 524 242
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	431 843
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	9 500

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.R.L. EBH		Néant ☐						
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122022	Exercice N-1 clos le 31122021					
				1	2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires		215	214						
			217	218	528 704	381 350				
		60 000								
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	4	6				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	528 708	381 356				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	296 613	103 733				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 007	244	15 842	25 661				
	Rémunérations du personnel *			250	201 452	141 822				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	52 676	36 842				
Dotations aux amortissements *			254	3 318	1 028					
Dotations aux provisions			256							
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	5	5					
	260									
Total des charges d'exploitation (II)			264	569 906	309 091					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(41 198)	72 265				
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280	2 112 543	407 586				
	Produits exceptionnels (IV)			290	9 500	1 161 866				
	Charges financières (V)			294	55 408	28 528				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	16 500	614 144				
		348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	21 924	17 974				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	1 987 014	981 071				
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 987 014	314				
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	21 924					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPC *	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44. octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127					
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	104 696	354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			Déficit col. 2	356						
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	370	104 696	372				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 890 773** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **2 650 752** euros et un total charges de **663 738** euros, dégageant ainsi un résultat de **1 987 014** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 729				1 729
	Instal., agencement, aménagement divers	4 731				4 731
	Matériel de transport		6 904			6 904
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 620	1 172			4 792
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours		150 858		14 507	136 351
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 081		158 933	14 507	154 507

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	3 996 345		366 288	133 242	4 229 390
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	532 619		62 500	17 619	577 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 528 964		428 788	150 861	4 806 890

TOTAL		4 539 045		587 721		165 368	4 961 397
--------------	--	------------------	--	----------------	--	----------------	------------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 729			1 729
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 540	473		4 013
	Matériel de transport		2 071		2 071
	Matériel de bureau, mobilier	2 863	773		3 636
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 132	3 318		11 450
TOTAL		8 132	3 318		11 450

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00
	Emises pendant l'exercice			0.0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0.0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	542 432	542 432	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	577 500	577 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	108 200	108 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 857	14 857	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	3 472 007	3 472 007	
	Débiteurs divers	21 194	21 194	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		4 736 190	4 736 190	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 880 465	356 223	1 263 825	260 417
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 109	21 109		
	Personnel et comptes rattachés	2 330	2 330		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 844	22 844		
	Impôts sur les bénéfices	4 641	4 641		
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 986	20 986		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	984	984		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 694	11 694		
	Groupe et associés	876 473	876 473		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 841 525	1 317 284	1 263 825	260 417
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		301 746			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		120 575			